



31 août 2022

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, P.C., députée
Ministre des Langues officielles
Patrimoine canadien
Direction générale des langues officielles
15, rue Eddy, 7e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5
[Consultations LO-OL Consultations@pch.gc.ca](mailto:Consultations_LO-OL.Consultations@pch.gc.ca)

Re: Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2022

Madame la Ministre :

La Fédération des sciences humaines (la Fédération) est ravie d'avoir l'occasion de participer aux Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2022 en soumettant ses recommandations à l'appui de la recherche en français au Canada.

À titre de porte-parole national pour les sciences humaines, la Fédération vise à soutenir les chercheur.euse.s dans la création et la diffusion des connaissances qui profiteront à l'ensemble de la population canadienne. Au service d'une communauté diversifiée comptant 91 000 chercheur.euse.s et étudiant.e.s aux cycles supérieurs, nous soutenons activement la recherche en français dans toutes nos activités, y compris dans le cadre du Congrès des sciences humaines, la plus importante conférence universitaire au Canada, et de notre programme des Prix d'auteurs pour l'édition savante qui a contribué à la publication de 288 livres savants en français depuis 2010.

L'appui à la recherche en français est essentiel pour bâtir l'écosystème de recherche dynamique et durable dont le Canada a besoin. Les politiques fédérales devraient traiter des défis particuliers auxquels se heurtent les chercheur.euse.s de langue française dans un cadre plus général afin de soutenir les recherches canadiennes. Nous recommandons que le gouvernement fédéral :

- contribue au développement des talents en augmentant le soutien aux étudiant.e.s aux cycles supérieurs et aux boursier.ière.s de recherches postdoctorales;
- étende la portée de la recherche en français en investissant dans la science ouverte et en rendant la recherche canadienne plus accessible aux chercheur.euse.s, aux décideur.euse.s et au public.

Outre ces recommandations, nous exhortons le gouvernement à mener des consultations et à appuyer le document *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*, un rapport important de l'Acfas que nous soutenons fièrement.

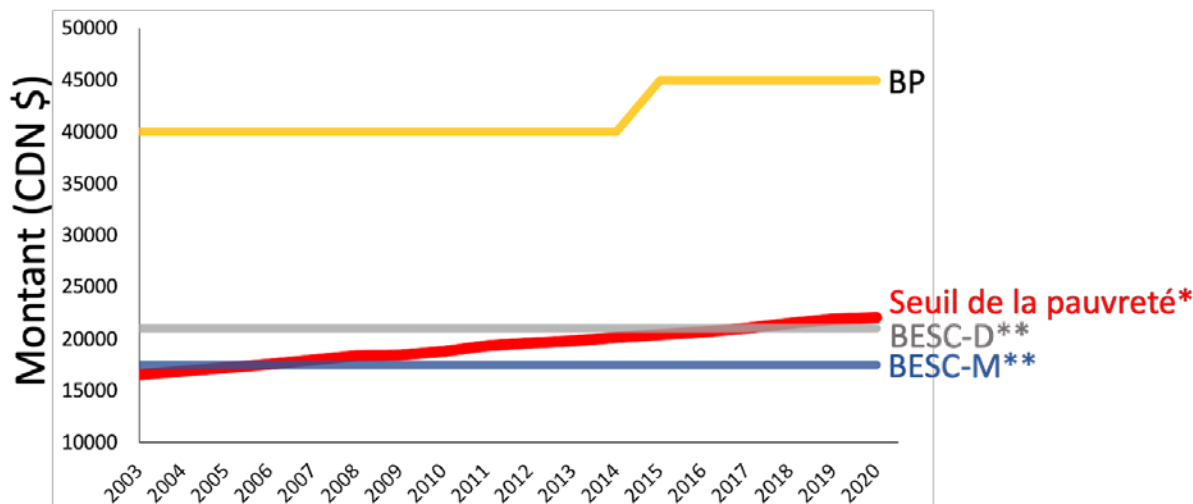
Accroître le soutien offert aux étudiant.e.s aux cycles supérieurs et aux boursier.ière.s de recherches postdoctorales

Les bourses d'études et les bourses de recherches postdoctorales offertes par le gouvernement fédéral sont essentielles pour favoriser le perfectionnement de futur.e.s chercheur.euse.s. Les montants qui y



sont rattachés doivent être augmentés pour donner aux étudiant.e.s aux cycles supérieurs et aux boursier.ière.s l'aide dont ces personnes ont besoin. Dans certains cas, le montant de ces récompenses n'a pas changé depuis 19 ans et les coûts à la hausse contribuent à leur dévaluation, faisant en sorte que le revenu du bénéficiaire se situe en-dessous du seuil de pauvreté.

Valeur des bourses du CRSNG et seuil de la pauvreté depuis 2003



BP – Bourse postdoctorale du CRSNG; BESC-D – Bourse au doctorat; BESC-M – Bourse à la maîtrise

*Personne vivant seule en milieu urbain >500K habitants (source: www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1110024101) **La disparité avec le seuil de la pauvreté est plus grande qu'il n'y apparaît parce que les étudiants doivent

couvrir leurs droits de scolarité à même ces bourses

Graphique diffusé dans le cadre d'une lettre ouverte qui demande une augmentation du financement accordé aux étudiants diplômés et aux scientifiques postdoctoraux financés par le CRSNG.

Les bourses d'études pour les étudiant.e.s aux cycles supérieurs et les bourses de recherches postdoctorales doivent correspondre au coût de la vie. Le gouvernement fédéral devrait augmenter de 48 % le montant de ces récompenses pour tenir compte de l'inflation des deux dernières décennies et indexer ces montants en fonction de l'indice des prix à la consommation afin de s'assurer que ces bourses conservent leur valeur. En augmentant le montant de ces récompenses, le Canada pourra plus facilement attirer des personnes francophones talentueuses, et développer et appuyer l'excellence de la recherche en français.

L'investissement précoce dans la carrière d'un.e universitaire par l'entremise de bourses d'études supérieures ou de bourses de recherches postdoctorales donne lieu à des recherches et permet aux chercheur.euse.s d'obtenir une formation et une expérience importantes sur lesquelles s'appuyer tout au long de leur carrière. Comme le recommande l'Acfas, les organismes des trois conseils devraient s'assurer que les occasions de financement offertes pour la recherche en français sont proportionnelles au nombre de francophones du Canada et que les demandes soumises en français et en anglais ont des taux de succès équivalents.



Investir dans la science ouverte en français

Dans le cadre de la *Feuille de route pour la science ouverte* visant la recherche financée par le gouvernement fédéral au Canada, un soutien doit être apporté expressément à la recherche en français, y compris en ce qui concerne les articles dans des revues et les livres savants. Un appui doit notamment être offert à l'édition en libre accès afin que les recherches soient dénichées, lues et partagées par quiconque dispose d'un accès Internet dans le monde. On pourra ainsi diffuser la recherche au public, aux décideur.euse.s et à d'autres chercheur.euse.s.

Le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied un fonds de libre accès afin de contribuer à la diminution des coûts engagés par les chercheur.euse.s pour la publication d'articles et de livres dans un tel contexte. Ce fonds devrait comprendre un financement visant l'édition en libre accès de recherches en français, ainsi que la traduction vers le français de recherches ouvertement accessibles. Le fonds de libre accès doit être offert aux chercheur.euse.s issu.e.s des groupes dignes d'équité, dans toutes les disciplines, qui travaillent en français, en anglais et dans des langues autochtones.

Dans le cadre de son engagement à adopter une stratégie relative à la science ouverte, le gouvernement fédéral doit également surveiller la publication de la science ouverte en français. Dans la même veine que les recommandations visant le financement des organismes des trois conseils, le taux de publications de la science ouverte en français devrait refléter la proportion de francophones au Canada.

L'investissement dans l'édition en libre accès favorisera la diffusion de recherches en français au Canada et à l'échelle mondiale, en plus de contribuer au dynamisme de la communauté de la recherche francophone à l'ère numérique.

Les chercheur.euse.s en sciences humaines produisent des recherches en français essentielles. L'investissement dans le développement des talents et la science ouverte aidera les chercheur.euse.s de ces disciplines, ainsi que d'autres intervenants, à accroître leur impact et la portée de leurs travaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Gabriel Miller

Président et Chef de la direction
Fédération des sciences humaines